

POLITIQUE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

2023



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») s'engage à collaborer de manière significative avec les peuples autochtones, les communautés et les organisations où nous opérons afin d'établir des relations de confiance à long terme et mutuellement bénéfiques basées sur les valeurs de respect, d'inclusion, de durabilité et de responsabilité.

Afin de respecter cet engagement, les actions de NMG et de ses employé.es sont guidées par les principes suivants :

Reconnaissance

- » Reconnaître les liens profonds qui unissent les Peuples autochtones à la terre, à l'eau, aux territoires et aux ressources ; cette relation à la Terre est à la base de l'identité, de la culture, des traditions, de la spiritualité et du bien-être des Peuples autochtones.
- » Respecter les droits inhérents et constitutionnellement protégés des Peuples autochtones, y compris ceux liés aux territoires et aux ressources.
- » Adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones comme cadre de collaboration et de réconciliation, et appliquer ses principes, ses normes et ses règles à nos valeurs d'entreprise et à nos principales activités opérationnelles concernant les Peuples autochtones, leurs territoires et leurs ressources.

Relations

- » Développer, maintenir et renforcer des relations harmonieuses avec les communautés et les organisations autochtones en tenant compte de leur culture et en allant au-delà des projets et des activités spécifiques.
- » S'efforcer d'informer pleinement les communautés autochtones et de les consulter sur les impacts probables et les occasions découlant de nos activités, y compris une consultation en amont et en temps opportun lors de l'exploration, du développement et de l'évaluation des impacts de nouveaux projets, en vue d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des Peuples autochtones.
- » Maintenir des mécanismes proactifs de communication et d'engagement dans les deux sens qui sollicitent la contribution des Peuples autochtones, des communautés et des organisations afin d'améliorer et de soutenir des opérations et des pratiques commerciales responsables.
- » Veiller à ce que les communications avec les Peuples autochtones soient claires, suffisantes, objectives, précises, adaptées et disponibles en langue autochtone lorsque cela est possible, afin de promouvoir un dialogue continue et impartial.

Compréhension et respect mutuels

- » Valoriser et respecter les traditions, la culture et le processus décisionnel traditionnel de chaque communauté autochtone avec laquelle nous nous engageons.
- » Tenir compte de la richesse des connaissances et des perspectives traditionnelles des populations autochtones pour évaluer les effets, minimiser les impacts négatifs potentiels de nos activités et choisir les mesures d'atténuation, de surveillance et de fermeture appropriées.
- » Favoriser une culture de compréhension mutuelle en encourageant la sensibilisation aux questions autochtones au sein de notre personnel et de nos communautés, en promouvant les possibilités d'apprentissage continu et en fournissant à notre personnel et à nos fournisseurs un contenu éducatif sur l'histoire, les connaissances traditionnelles, les valeurs et les croyances des Peuples autochtones.
- » Offrir un environnement de travail qui tienne compte des spécificités culturelles, qui soit favorable à tous les employé.es et qui soit exempt de toute forme de discrimination.

Soutenir des communautés durables

- » Développer un engagement et des partenariats solides, lorsque possible, pour une plus grande collaboration à long terme en vue de créer et de soutenir des opportunités économiques et sociales alignées sur le bien-être, les priorités et les réalités locales des communautés autochtones.
- » Offrir aux Peuples autochtones, aux entreprises et aux communautés des possibilités équitables de participer aux occasions économiques associées aux projets et aux opérations de NMG et d'en bénéficier, en leur donnant accès à la formation, à l'emploi et aux opportunités d'affaires.
- » Faire progresser les mécanismes d'éducation, de formation et de collaboration avec les communautés et les organisations autochtones en vue d'accroître les capacités à long terme des individus et des communautés.
- » S'engager à mener nos activités dans le respect de l'environnement, conformément aux réglementations en vigueur et à nos propres politiques et procédures, et encourager la participation des Peuples autochtones aux activités de suivi et à la gestion adaptative.
- » Gérer les incidences potentielles de nos projets et de nos activités sur les territoires des Peuples autochtones et prendre soigneusement en considération l'utilisation et l'occupation antérieures des terres, ainsi que le potentiel archéologique, dans le cadre des activités de planification, de développement et d'exploitation.
- » Chercher les opportunités de favoriser la protection, la promotion et la vitalité des cultures et de l'histoire des Peuples autochtones.

La vice-présidente, Communications et Stratégie ESG est responsable de la réussite de cette politique, avec le soutien de notre responsable des relations autochtones, qui est chargée de la réviser et de la mettre à jour chaque année.

Approuvée par le Conseil d'administration le 22 mars 2023.